

BRISSON Gilles
12 allée Du Bois
29170 SAINT_EVARZEC
Tel : 06.63.41.73.77
brisson.gilles@bbox.fr

Saint-Evarzec le 31/01/2023

Madame, Messieurs les Présidents de Sociétés,
Messieurs les Membres du Bureau,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale de la Région Ornithologique de Bretagne, qui se déroulera le **dimanche 5 mars 2023 à 09h00** à

« L'HOTEL-RESTAURANT - IBIS- »

Saint-Niel, route de Noyal, 56300 Pontivy.

Ordre du jour :

- 1 Présentation des nouveaux bureaux des sociétés
- 2 Rapport moral présenté par Jean BESCOND, Président
- 3 Rapport d'activité présenté par Gilles BRISSON, Secrétaire
- 4 Rapport financier présenté par José BERNICOT, Trésorier
- 5 Rapport des Vérificateurs des Comptes
- 6 Rapport commandes de bagues présenté par JOSE BERNICOT
- 7 Rapport matériel présenté par Nicolas KERGUEN
- 8 Rapport protection présenté par Damien COSQUER
- 9 Rapport correspondant revue par Denis MALIGNER
- 9 bis - Rapport Site Internet par José BERNICOT
- 10 Cotisations 2022 : Cotisation U.O.F : 12,60€
Cotisation Supplémentaire U.O.F : 5,00 € Soit 21,95 € / adhérent
Cotisation R.O.B : 3,20 + 1,15 = 4,35 €

Cotisation club : ~~30.49 € (15.25 € (Bretagne) + 7.62€ (National) + 7.62 € (Protection))~~ Supprimée dans ce format
mais lissée sur la cotisation ROB par adhérent (voir CR
AG 2022) (**soit 1,15€**)
- 11 Compte rendu des manifestations départementales 2022
- 12 Compte rendu du Championnat Régional : PONT L'ABBE - ACEAO
 - Rapport du contrôle des bagues
 - Tour de table des sociétés
- 13 National 2022. CHATEAUROUX- Annulé
- 14 Mondial : Italie.
- 15 Calendrier des manifestations 2023
- 16 Examen des vœux émis par les sociétés et le bureau de la ROB
- 17 Renouvellement du Bureau
- 18 Questions diverses

Membres sortants :

- Poste de Président : M. BESCOND Jean
- Poste de Secrétaire : M. BRISSON Gilles
- Poste de Secrétaire-Adjoint : M. SAGOT Daniel
- Poste de Trésorier-Adjoint : Intérim effectuée par Nicolas KERGUEN

Poste Non membre du Bureau : Vérificateurs aux Comptes

📧 Appel de candidature :

- *Rappel des Statuts : article 3 B)a :*
« Toute candidature devra être adressée par écrit au Président Régional, huit jours avant la date de l'Assemblée Générale. » Soit cette année **pour le 26 février 2023.**

Rappel des fonctions de ces différents postes :

Le Président:

- Il représente la Région dans les diverses manifestations ornithologiques et éventuellement en justice
- Il préside les séances de Bureau et les Assemblées Générales, en fixe les dates et l'ordre du jour, après consultation du Bureau
- Il assure l'exécution des décisions prises en réunions
- Il vérifie les pièces comptables et contrôle les opérations financières.

Le Secrétaire :

- Il est chargé de l'administration intérieure de la Région
- Il rédige les convocations aux réunions, assure la rédaction des procès-verbaux, transmet les comptes-rendus aux associations et prépare les élections pour l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire-Adjoint :

- Il remplace le secrétaire en cas de besoin
- Il délivre le matériel commun aux diverses associations membres.

Le Trésorier-Adjoint :

- Il aide ou remplace le cas échéant le Trésorier pour ce qui concerne la gestion des bagues.
- Il tient à jour le nombre et l'attribution des challenges du Championnat Régional

Poste non membre du Bureau : A noter que 2 postes de vérificateurs aux comptes sont toujours vacants. N'hésitez pas

 **Vœux des sociétés : Congrès ROB**

- Les vœux des sociétés doivent être transmis au Secrétaire de Région avant le **18 février 2023**
Les réservations au repas, la composition des bureaux et les coordonnées du correspondant
internet de votre club, doivent parvenir pour le 18/02/2023, en même temps que les vœux, chez
Monsieur Gilles BRISSON.
-

Dans l'espoir de vous compter nombreux à l'Assemblée Générale,

Veillez agréer, Madame, Messieurs les Présidents, Messieurs les membres du Bureau, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire, Gilles BRISSON